

**Sujet :** [INTERNET] Consultation publique extension de la retenue collinaire d'Hirmentaz

**De :** > piboissier (par Internet) <piboissier@wanadoo.fr>

**Date :** 01/04/2021 08:38

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame la Commissaire enquêtrice,

Je viens apporter un avis défavorable au projet de l'extension de la retenue collinaire d'Hirmentaz qui va à l'encontre de toutes les préconisations en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de lutte contre la perte de la biodiversité. Et ce pour plusieurs raisons, entre autres :

- les rejets carbone occasionnés par les travaux et le va et vient des camions, les déblais qu'il faudra gérer
- le déséquilibre hydrologique inhérent à la quantité d'eau supplémentaire qu'il faudra bien puiser quelque part (au détriment de qui? de quoi?) ; tout cela sans être sûr que les canons à neige pourront fonctionner en raison des prévisions météorologiques dans les années à venir : un limite pluie/neige prévue très prochainement dans les 1800 mètres.
- une prise en compte insuffisante de la faune et de la flore très riches et notamment de la fragile population de marmottes qui vit aux alentours immédiats de la retenue collinaire ainsi que des oiseaux des milieux agricoles qui se raréfient à plus basse altitude et trouvent en moyenne montagne de véritables **zones refuges** : je citerai le Tarier des prés qui en Haute-Savoie ne se reproduit plus en dehors des alpages, l'Alouette des champs rare maintenant à plus basse altitude, le Bruant jaune, etc...

Je connais ce sujet car je mène en tant qu'ornithologue une enquête sur le Tarier des prés aux Plaine-Joux (Onnion) depuis 2015 dans des milieux comparables ainsi qu'une enquête sur la Pie-Grièche écorcheur en Haute-Savoie depuis 2004 : à Onnion cette espèce disparaît à basse altitude et se maintient à partir de 1200m ; les données sur la proche commune de Bellevaux, Habère-Poche, pour cette espèce montrent une extension de l'espèce dans la partie haute de la commune sur la montagne d'Hirmentaz comparativement aux zones plus basses : la partie Hirmentaz de cette commune est comparable au site de la retenue collinaire de Bellevaux représentant un véritable refuge pour l'espèce. Depuis quelques années le Milan royal, autre espèce protégée, qui bénéficie d'un Plan National d'Action fréquente régulièrement les alpages d'Hirmentaz.

Ce n'est pas de gaité de cœur que je donne cet avis car originaire d'Onnion, j'ai pratiqué le ski à Hirmentaz et apprécie cette station de moyenne montagne et connais bien ses alpages, mais la raison doit l'emporter et je suis bien obligé de me rendre à l'évidence qu'il est nécessaire que ces stations de moyenne montagne réorientent leurs stratégies et proposent d'autres activités liées à la montagne afin de perdurer.

Je considère que ces projets en moyenne montagne sont une véritable fuite en avant, des projets d'un autre âge et vont à l'encontre des mesures à prendre pour lutter contre la perte de la biodiversité et le réchauffement climatique.

Veillez agréer Madame, l'expression de ma respectueuse considération.

Pierre Boissier  
Annecy